

Expertise médicale dans le cas d' une assu rance invalidité

Par nina_old, le 10/06/2007 à 19:19

comment contesté un expert médicale mandaté par l'assurance, voila mon mari souffre d'une dépress ion au départ il était en arret maladie, l'assurance que nous avions souscrit a fonctionné il a déja rempli deux dossiers et vu, un expert de l'assurance, qui essaye de vous déstabilisé, maintenant la Secu l'a mis en invalidité cela ne fait meme pa 1 an qu'l il est en arret, combien de fois l'assurance a le droit encore de le convoquer et comment peut-elle contesté cette invalidité? et nous qu'avons nous comme recours, vous en remerciant